

Syndicat de gestion des énergies
de la région Lyonnaise



Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Budget principal (BP)
Budget annexe Photovoltaïque



TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1 - CONTEXTE	3
1.1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET PROJET DE LOI DE FINANCES 2025.....	4
1.2. LE CONTEXTE COTE ENERGIE ET AU NIVEAU DES COLLECTIVITES LOCALES	5
1.3. LE SIGERLY : LES GRANDES MASSES FINANCIERES 2024 ET LES PREVISIONS POUR 2025.....	7
ARTICLE 2 - SYNTHESE DES PRINCIPAUX ELEMENTS FINANCIERS DU SIGERLY 2022-2026	9
2.1. LE SIGERLY EN GRANDS CHIFFRES	9
2.2. LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2025/ 52.2 M€ DE RECETTES REELLES.....	10
2.3. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2025 : / 34.9 M€	11
2.4. LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS.....	12
2.4.1. <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	12
2.4.2. <i>Les recettes réelles d'investissement : 29.2M€</i>	13
2.4.3. <i>Les dépenses réelles d'investissement : 46.3M€</i>	14
2.5. ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2024	14
2.5.1. <i>Dettes Sigerly</i>	15
ARTICLE 3 - LES GRANDES ORIENTATIONS 2024 PAR AXES STRATEGIQUES.....	17
3.1. DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE GAZ	18
3.2. TRANSITION ENERGETIQUE	20
3.3. ECLAIRAGE PUBLIC (E.P) ET DISSIMULATION COORDONNEE DES RESEAUX (D.C.R)	23
3.4. LES RESSOURCES ET LES SERVICES « SUPPORT ».....	27
3.4.1. <i>Les ressources humaines</i>	27
3.4.2. <i>Systèmes d'information</i>	29
3.4.3. <i>Moyens généraux et communication</i>	30



Article 1

CONTEXTE

Le rapport d'orientation budgétaire est le support du débat du même nom (DOB). **Ce temps d'échange vise à partager les grandes orientations et informer sur la situation financière du Sigerly.**

Pour construire un budget 2025 cohérent avec l'évolution du Sigerly, ancré dans le réel et soutenable, vous trouverez ci-après des éléments concernant la trajectoire financière de notre structure et son contexte. Il s'agit de **confronter les besoins**, liés à notre activité, issus du plan de mandat, de perspectives de demandes des communes et des moyens, **au contexte général des collectivités et en particulier du Sigerly.**

Même si les effets sont parfois indirects pour nos missions, le contexte économique-financiers nous apporte une vision globale éclairante et mérite un focus liminaire.

Pour rappel, les comptes du Sigerly se décomposent en **deux budgets** selon la nature des activités.

1.1. Contexte économique et Projet de Loi de finances 2025

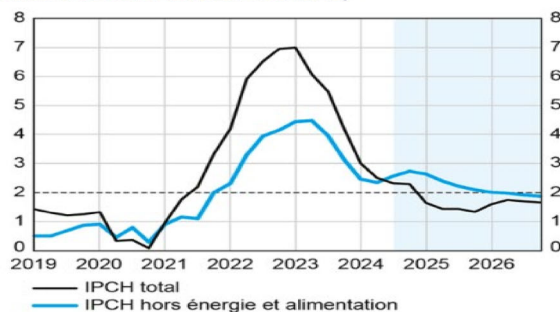
Nous nous appuyons sur les prévisions pour 2024-2025 de la Banque de France qui doivent être pondérées par les incertitudes liées à la crise politique nationale sans précédent que traverse la France.

Le **recul de l'inflation se confirme** et serait amplifié en 2025 par la baisse des prix de l'électricité.

L'inflation IPCH continue de décliner, passant de + 4,2 % au dernier trimestre 2023 à + 2,5 % au deuxième trimestre 2024 (cf. graphique 3). Elle s'établit à + 2,7 % au mois de juillet 2024 et à + 2,2 % en août.

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Note : IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé.

Sources : Insee jusqu'au deuxième trimestre 2024, projections Banque de France sur fond bleu.

Graphique 3 : IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

Ce reflux a été favorisé par de **moindres hausses des prix alimentaires et des produits manufacturés**, qui se situent respectivement à + 1,4 % et + 0,5 % en juillet 2024. Pour autant, les **vulnérabilités des approvisionnements commerciaux** liées, notamment, aux tensions géopolitiques et à l'instabilité en mer Rouge pourraient contribuer à une légère remontée de l'inflation sur ces deux composantes au second semestre 2024 et impacter 2025.

L'évolution **des prix de l'énergie serait marquée par la baisse annoncée de – 15 % des tarifs réglementés de vente de l'électricité en février 2025**.

L'inflation des services, à + 3,1 % en juillet 2024, a entamé sa phase de décrue et devrait, après une interruption transitoire au second semestre 2024, poursuivre son repli jusqu'à la fin de 2025.

La projection de l'inflation s'établit sur l'année 2024, à + 2,5 % : les surprises à la baisse des derniers mois sur les services et l'alimentation sont compensées par celles, à la hausse, sur les produits manufacturés liées notamment à la dynamique des prix des produits pharmaceutiques.

En 2025, la prévision d'inflation serait de + 1,5 % et en 2026 + 1,7 %.

Les salaires nominaux ont été plus dynamiques que les prix, ce qui va renchérir le coût du travail.

D'après la dernière enquête de conjoncture de la **Banque de France à début septembre**, la **croissance du PIB** serait transitoirement plus élevée au troisième trimestre : elle bénéficie d'un impact positif des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, suivi d'un contrecoup qui diminuerait la croissance au quatrième trimestre.

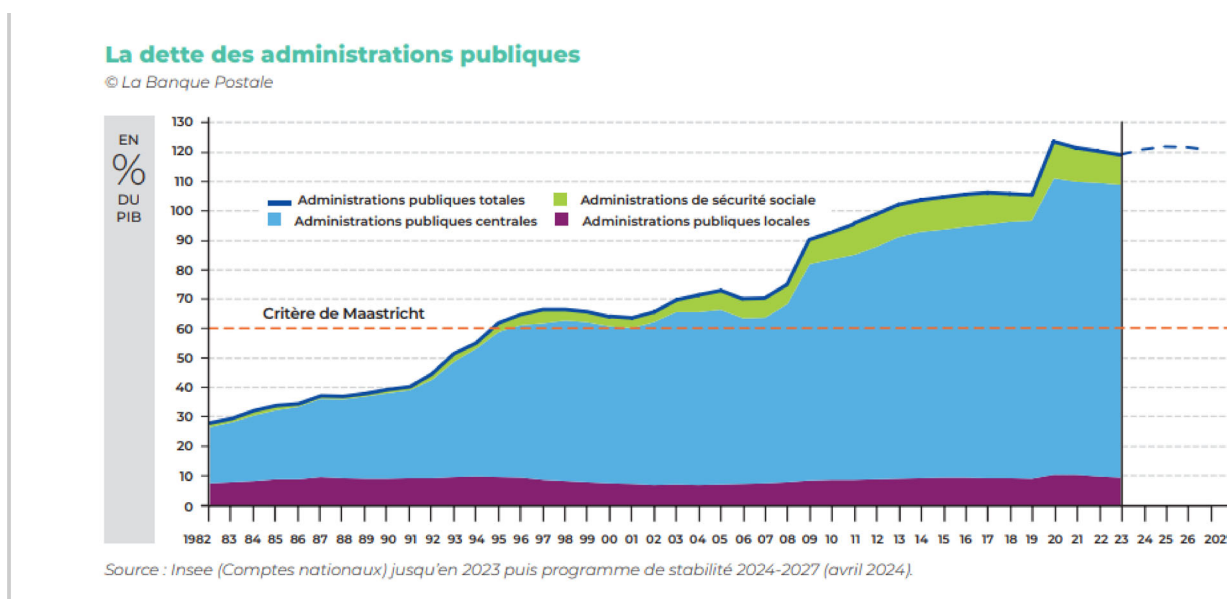
La croissance atteindrait ainsi, en 2024+ 1,1 % en moyenne annuelle et serait surtout tirée par le commerce extérieur, mais freinée par des phénomènes de déstockage en lien notamment avec l'atténuation des difficultés d'approvisionnement.

La consommation reste en effet atone, en dépit des gains de pouvoir d'achat des revenus salariaux.

En 2025, la hausse du PIB se maintiendrait à un rythme similaire en moyenne annuelle, mais cet été, il était envisagé que la consommation des ménages prenne le relais, en épargnant moins. Cette hypothèse n'avait pas prévu la censure du gouvernement, nous serons plus probablement en deçà de 1%

- Le déficit public, devrait représenter 5,6 % du PIB cette année.

Après la censure du gouvernement Barnier, François Bayrou a été nommé Premier ministre. Ses orientations restent similaires, même si un léger infléchissement se dessine. Parmi ses priorités, on retrouve la **réduction de la dette publique**, des économies seront réalisées dans l'ensemble des domaines et notre débat doit prendre en compte ces perspectives.



La dette totale représente 120% du Pib et celle de l'Etat est de 102,4 % du PIB soit un peu moins de 2 900 milliards d'euros.

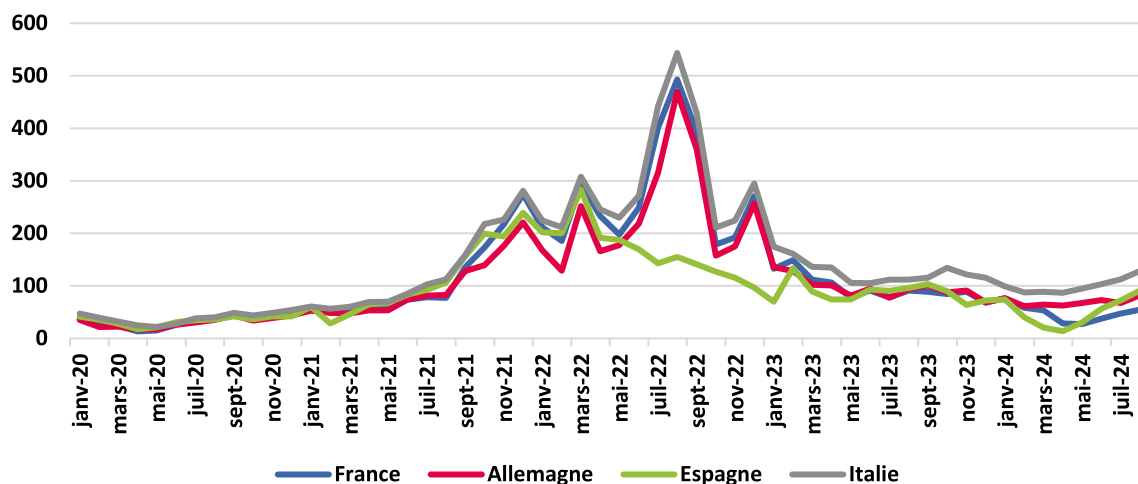
1.2. Le contexte coté énergie et au niveau des collectivités locales

1/ Evolution du prix de l'Énergie

Bien qu'ils soient redescendus aujourd'hui à des niveaux plus raisonnables, les prix de l'énergie sont devenus extrêmement volatils depuis les épisodes de crises énergétiques de 2021 à 2022. Les tensions géopolitiques mondiales contribuent à cette volatilité, et les prix d'avant crise n'existeront plus sur les marchés.

Illustration avec le prix de l'électricité

Evolution du prix de l'électricité au MWh



2/ Situation du bloc communal

La crise des prix de l'énergie et plus globalement l'inflation mais aussi le ralentissement des droits de mutation (ventes immobilières) font peser de fortes inquiétudes sur les équilibres budgétaires du bloc communal et de la Métropole. Elles ont provoqué un « effet ciseau » en 2024 qui a vu se réduire les niveaux d'épargne.

A cela s'ajoute la perspective d'un budget de l'Etat exsangue mettant en cause les dépenses des collectivités, et une tendance à la compression des fonds destinés à soutenir la rénovation énergétique (réduction du fonds vert, DSIL etc ...).

L'annonce de la création d'un fonds de réserve pourrait impacter la plupart de nos adhérents et nous devons prendre en compte deux mesures « restrictives » : la probable baisse du taux du FCTVA qui va réduire nos recettes et l'augmentation au 1^{er} janvier des cotisations patronales pour les affiliés à la CNRACL qui augmente nos dépenses.

Enfin, l'incertitude concernant le positionnement du gouvernement sur les sommes de l'accise à reverser aux communes sur notre périmètre contribue à la complexification des hypothèses pour les communes.

Cette situation invite les administrations et exécutifs municipaux à attendre pour présenter leur ROB et re-arbitrer les politiques publiques, les PPI mais aussi les leviers en sa possession. A ce titre, le SIGERly pourvoyeur d'économies et accélérateur de transition énergétique, doit jouer son rôle d'allié solide, tout en maîtrisant la trajectoire de son propre budget.

Contributions : l'« effet différé » pour les communes : ce sont les dépenses réalisées en 2024 qui vont impacter les contributions 2025.

3/ Conséquences financières et budgétaires pour le SIGERLy

Le contexte global de contrainte financière réelle ainsi que l'incertitude que font planer les tensions géopolitiques, les indicateurs macro-économiques mais également le nouveau gouvernement incitent à la plus grande prudence.

En matière de **dépenses de fonctionnement** la construction du budget 2025, prend en compte ces impacts et l'évolution du cout de l'énergie

En matière de **dépenses d'investissement**, et sans détériorer le ratio de désendettement cible à moins de 7 années, aux vues de la planification potentielle de travaux EP/DCR, nous envisageons une première hypothèse serrée avec une visibilité réduite à 6 mois mais permettant dans l'été d'ajuster en fonction des annonces réelles et des priorisations de nos membres.

Le BP prévoit également une modification des écritures budgétaires en inscrivant l'ensemble des flux générés par les avances aux entreprises. Cela n'aura pas d'effet réel mais va induire une hausse des dépenses et recettes du Budget.

L'enveloppe attribuée au **dispositif d'avance remboursable**, avec un suivi précis des avancées des projets été abondée afin de continuer à soutenir nos membres et une offre supplémentaire destinée aux ENR sera proposée.

1.3. Le SIGERLy : les grandes masses financières 2024 et les prévisions pour 2025

1/ Atterrissage probable du budget 2024, plus favorable malgré le contexte

En termes de recettes, l'année 2024 a subi le contre coup de l'année 2023, car les tarifs « excessivement bas » de l'électricité, notamment, génèrent une baisse des contributions. L'atterrissage 2024 simulé par l'équipe Finances est positivement impacté par les actions de tous les services et arbitrages politiques. On constate une bonne maîtrise des dépenses grâce au renouvellement des marchés et une planification anticipée, l'impact positif des passages en led et des baisses de consommation. Un travail sur les recettes permet de compenser partiellement la hausse des tarifs. En termes de gestion, la mise en œuvre des AP/CP produit pour la 3^{ème} année une forte réduction des restes à réaliser antérieurs, et leur toilettage ainsi qu'une stricte application des règles de rattachement permet de dégager des marges de trésorerie et d'autofinancement. Les soldes de gestion 2024 sont finalement plus favorables qu'envisagé au BP.

Ces résultats **bénéficieront au budget 2025 et sont orientés vers la prise en charge des projets pour nos membres.**

2/ Les perspectives 2025

L'effort d'investissement souhaité par les communes adhérentes et les nouveaux projets à envisager sur le territoire ainsi que les dispositifs d'avances **vont pouvoir être examinés et planifiés plus aisément** au sein de l'Autorisation de programme 2025 grâce à ces résultats. Il a été voté une AP pré figuratrice de 10 millions dès fin 2024 afin de lancer les procédures administratives pour les plus urgentes et ajuster les montants lors du ROB en fonction des orientations discutées. Les montants seront votés au BP.

Une approche rigoureuse des **charges à caractère générale** avec une estimation au plus juste des besoins et une attention particulière sera portée à la consommation d'énergie qui doit avoisiner les 5,8 millions. Les autres dépenses devront être contenues ou accompagnées de financements supplémentaires (ex Elena). La partie Maintenance EP doit pouvoir être revue avec le renouvellement des installations et le nouveau marché qui produit des baisses significatives.

Une **estimation prudentielle des recettes** sera réalisée, notamment sur les différents fonds obtenus car le gouvernement a prévu de les réduire drastiquement.

Est envisagée, une évolution des charges de personnel pour tenir compte du GVT (Glissement Vieillesse et Technicité) mais également des nouveaux dispositifs et des impacts des évolutions 2024 (titre restaurants, nouvelle prévoyance etc.) et de l'évolution des cotisations patronales (10k). Une analyse de l'opportunité de chaque poste ou évolution d'organisation doit continuer à guider notre politique de recrutement.

L'année 2025 comportera à nouveau une dimension circassienne avec la nécessité de jongler entre les envies, priorités et possibilités, en s'assurant que la loi de finances en préparation ne vienne trop bousculer les orientations envisagées.

Le travail de prospective qui va s'affiner, dès confirmation du PLF 2025, va permettre d'envisager différentes hypothèses, de mieux cerner les évolutions des grandes masses et les points de blocages mais également les marges de manœuvre à retrouver.

Dans ce contexte, **le travail de prospective devra permettre de piloter,**

- o **Un maintien de l'effort d'investissement** : Ceci permet d'inscrire l'ensemble des projets selon la temporalité la plus adaptée techniquement et financièrement. Si l'année 2025 le permet ou que de nouveaux projets essentiels sont identifiés, une clause de revoyure dans l'été permettra d'ajuster.
- o La mise en œuvre de plus de **performance dans nos marchés** pour contrebalancer l'effet inflation produit déjà ses effets. Une réflexion sur une centrale d'achat permettant à chaque membre de bénéficier de marchés « prêt à l'emploi » générant des réductions de délais et de coûts d'ingénierie juridique, administratives et techniques mais également des tarifs mutualisés. Cet accompagnement viendra compléter l'offre du SIGERly sur des domaines d'expertise de niches tout en conservant, pour les adhérents, le choix dans l'application et l'exécution opérationnelle.
- o **Une gestion toujours rigoureuse des charges à caractère générale** avec une estimation au plus juste du budget **consommation d'énergie** qui doit retrouver ses niveaux de 2022. Les autres dépenses devront être contenues, en envisageant si possible une année « a minima ».

Le dispositif ELENA, pour lequel le SIGERly est lauréat, va apporter des recettes **supplémentaires** « coup de pouce » à la rénovation sur les 3 axes énergétiques, grâce au soutien de et pour nos membres et à la concrétisation des travaux induits.

Les équilibres 2025 restent complexes comme pour les membres du SIGERly, toutefois, les activités essentielles portées par la structure vont permettre d'offrir des opportunités pour le territoire.



Article 2

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS DU SIGERL y 2022-2026

2.1. Le SIGERLy en grands chiffres

Population et territoire

Au 31 décembre 2024, le SIGERLy couvre le territoire de **65** communes (57 métropolitaines, hors Ville de Lyon, + 8 hors Métropole) pour 926 774 habitants.

Il est composé de **66 adhérents** (65 communes + Métropole de Lyon).

Missions : Il porte les compétences suivantes :



**Distribution publique
d'électricité et de gaz**
65 communes



**Conseil en énergie partagée et transition
énergétique** - 64 communes adhérentes et
15 installations photovoltaïques



Enfouissement des réseaux
65 communes



**Infrastructures de recharge de véhicules
électriques** - 8 communes de son territoire
hors Métropole de Lyon.



**Maintenance et Travaux sur
le parc d'éclairage**
52 communes + 1 en 2025

Repères budgétaires : ses grandes masses (K€) dans la prospective

La prospective permet de visualiser Le **modèle économique structurellement sensible aux demandes des communes** mais également, compte tenu de l'ambition que porte le SIGERLy, aux « solutions » énergétiques et nouvelles offres destinées à soutenir l'innovation en la matière.

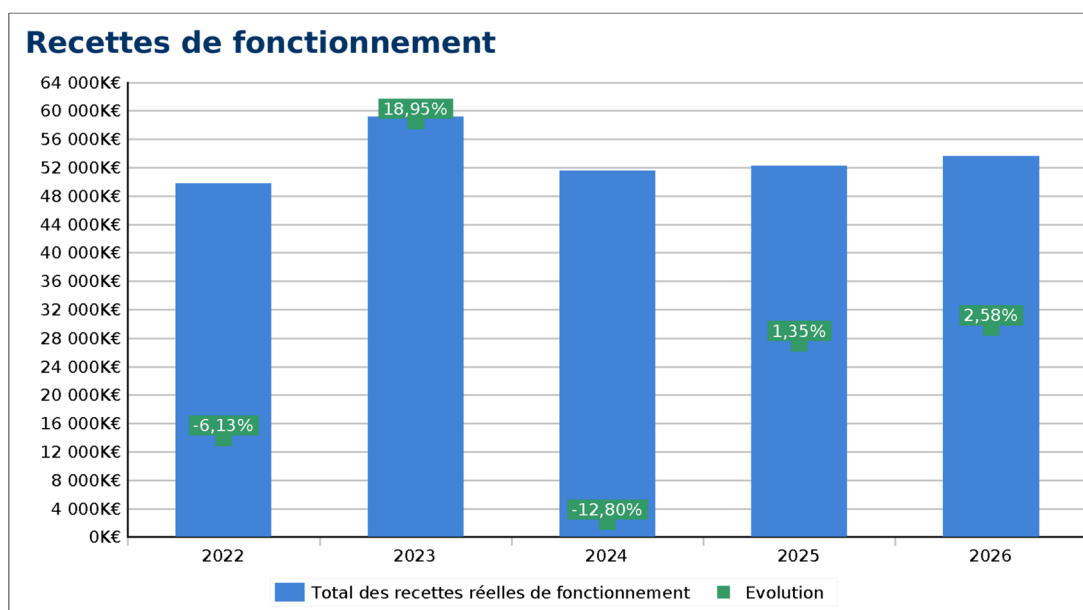
	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes Fonctionnement	49 745	59 169	51 598	52 292	53 640
Dépenses Fonctionnement	29 800	32 649	34 452	34 989	35 413
<i>dont intérêts de la dette</i>	1 542	1 410	1 981	2 073	2 558
Recettes d'investissement	14 157	23 076	21 151	29 266	21 933
<i>dont emprunts souscrits</i>	9 000	16 000	14 000	23 753	16 946
Dépenses d'investissement	42 460	42 657	38 581	46 370	39 960
<i>dont capital de la dette</i>	13 012	12 681	12 905	12 215	12 357
<i>dont P.P.I</i>	29 135	29 320	24 423	30 574	24 179

Rappel : chiffres en K€

L'investissement 2024 recule notamment du fait de la fin des « avances automatiques » (nouvelles clauses des marchés de travaux -2^{ème} semestre) et par les décalages liés aux incertitudes des projets sur le second semestre, mais également de difficultés liées au logiciel métier finances qui ne s'adapte pas à la gestion dématérialisée de la trésorerie, ces factures seront reportées en 2025.

Les données ci-après détaillent par section, ces perspectives.

2.2. Les recettes réelles de fonctionnement 2025/ 52.2 M€ de recettes réelles



Année 2023 exceptionnelles avec contribution élevée et 5 semestres de TICFE les autres années sont relativement stables.

➡ Un focus sur les recettes principales permet de mesurer les perspectives.

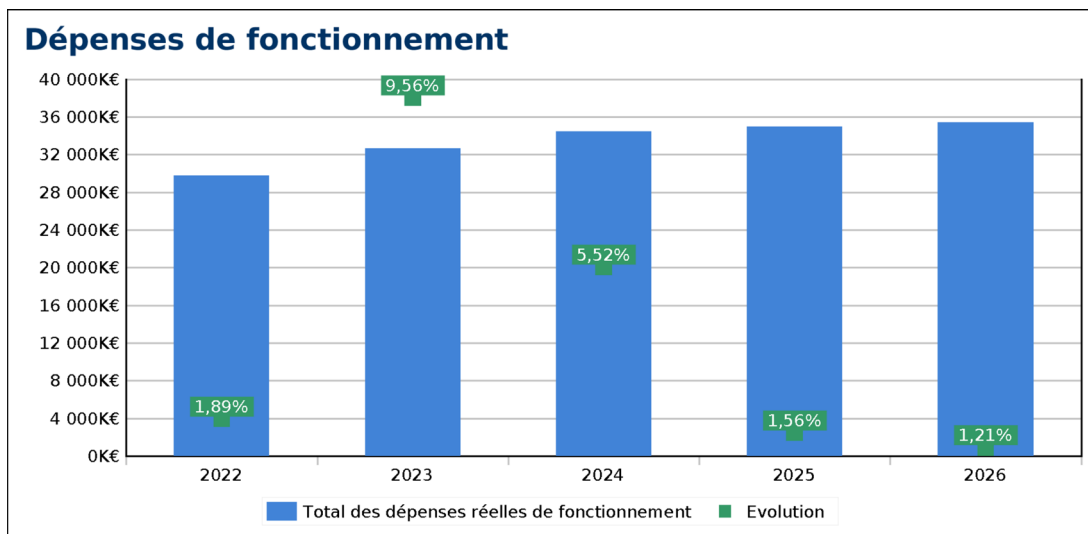
Les recettes réelles de fonctionnement 52,2 M€, cela s'explique essentiellement par :

- Les contributions des communes sont globalement stables en 2025 et ne viendront pas déstabiliser la fiscalité des communes.

2022	2023	2024	2025	2026
27 842 k€	28 417 k€	26 981 k€	28 300 k€	29 700 k€

- La TICFE, 17 M€, perçue en 2024, est stable en 2025 17M€ contre 22 M€ en 2023 (5 trimestres période transitoire de prise en charge des contrôles par la DRFIP).

2.3. Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 : / 34.9 M€



Les principales dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : Elles comprennent les dépenses du chapitre 011 et notamment les frais d'achat d'énergie – avec une année 2023 exceptionnellement bonne - et la maintenance EP et les études énergétiques en hausse cette année. Le détail sera précisé par activité.

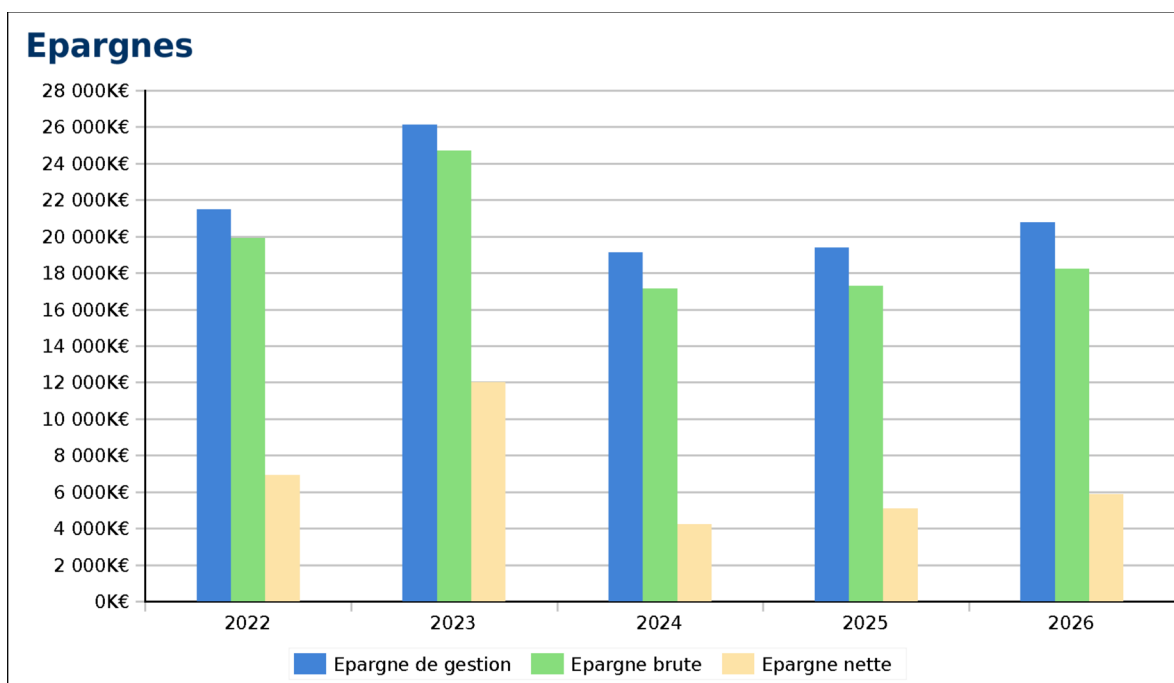
Focus Charges à caractère général

2022	2023	Atterrissage 2024	2025	2026
9 300 k€	7 014 k€	11 019 k€	11 700 k€	11 140 k€

2.4. Les grands équilibres financiers

2.4.1. Soldes intermédiaires de gestion

	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes fonctionnement (k€)	49 745	59 169	51 598	52 292	53 640
Epargne de gestion (k€)	21 467	26 104	19 118	19 368	20 780
Epargne brute (k€)	19 925	24 693	17 137	17 295	18 222
Taux d'épargne brute (en %)	40,07 %	43,06 %	33,22 %	33,08 %	33,97 %
Epargne nette (k€)	6 913	12 013	4 232	5 080	5 865



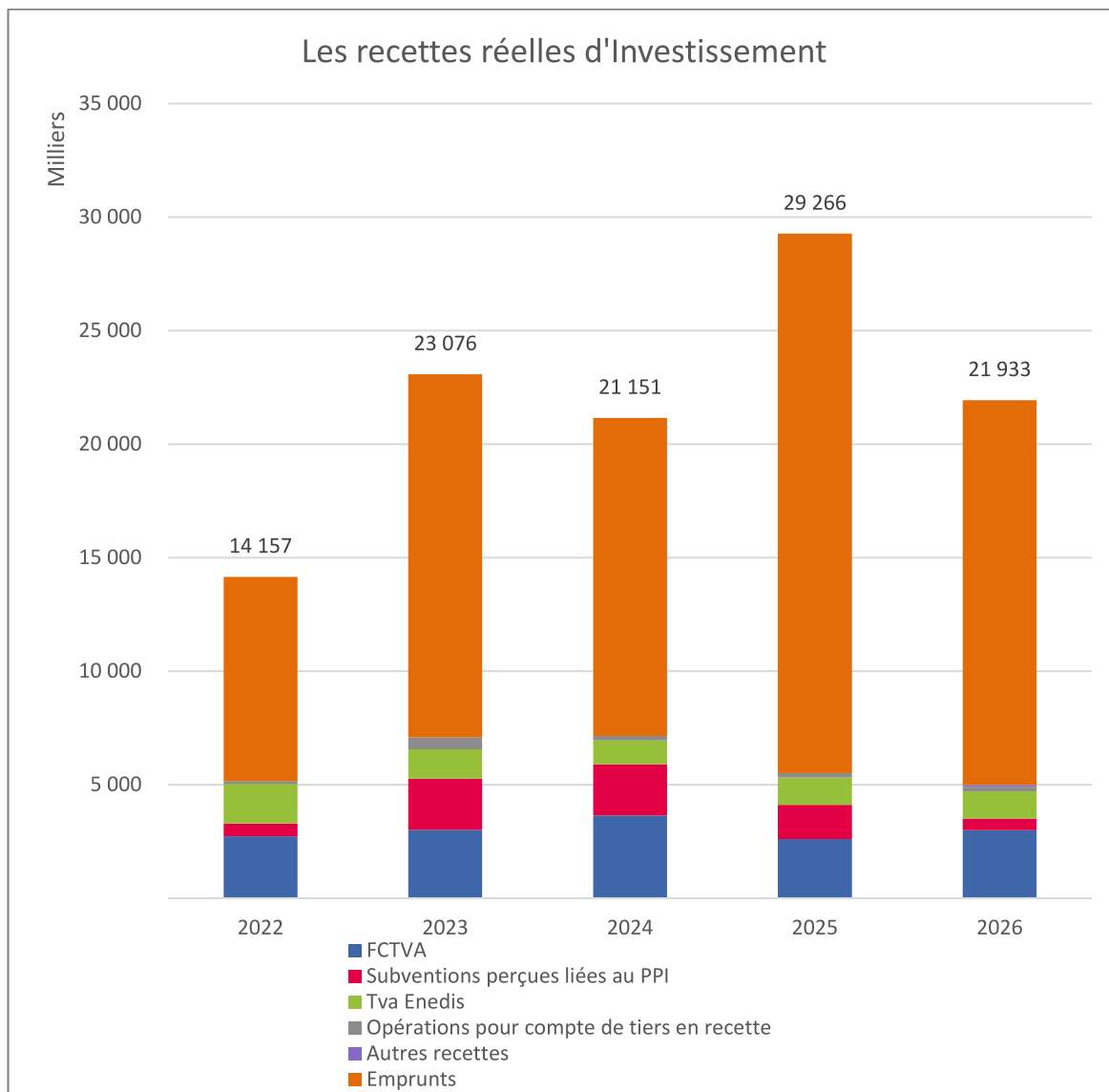
Épargne brute : recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'immobilisation) – dépenses réelles de fonctionnement. C'est donc l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Cet excédent contribue au financement de la section d'investissement et matérialise l'autofinancement dégagé sur les opérations courantes.

Épargne nette : épargne brute – le remboursement en capital de la dette. Elle exprime le montant des recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette soit l'épargne disponible.

Taux d'épargne brute : épargne brute/recettes réelles de fonctionnement, en %. Il indique la part de recettes de fonctionnement pouvant être consacrée pour investir et/ou rembourser la dette. Traditionnellement, un ratio compris entre 8% et 15% est satisfaisant pour une commune, le modèle économique du budget du SIGERly nécessite d'avoir un ratio supérieur à celui des communes pour mettre en œuvre les programmes de travaux.

2.4.2. Les recettes réelles d'investissement : 29.2M€

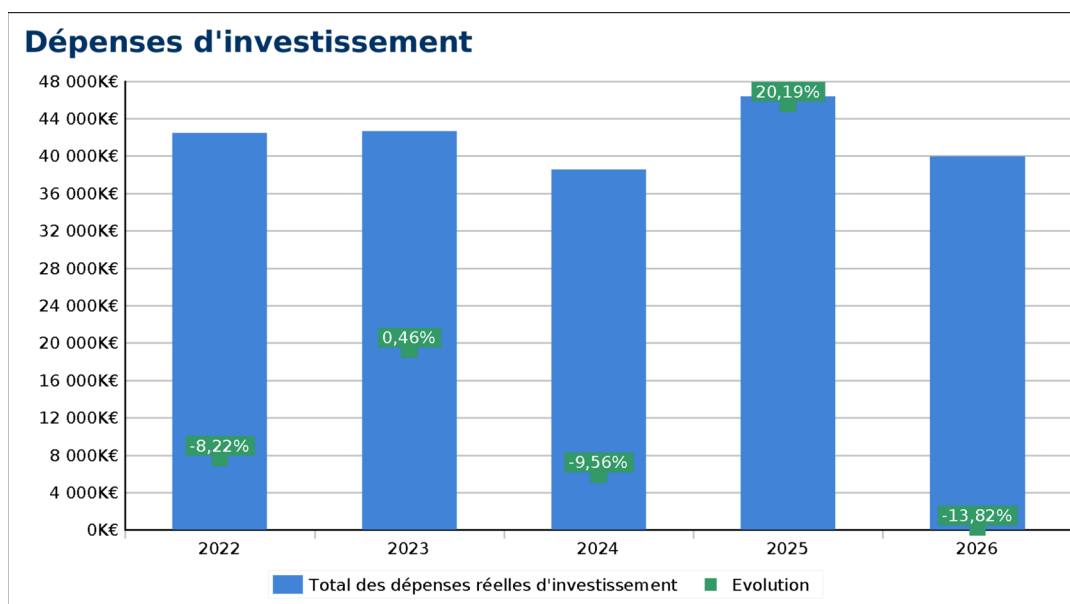
Les principales recettes réelles d'investissement proviennent, du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), récupération de TVA auprès d'Enedis, autofinancement* ou encore subventions d'investissement. Elles sont complétées par l'emprunt.



- FCTVA : cette recette est directement liée à la récupération de la TVA des investissements engagés les années précédentes. Le taux du FCTVA est à 16,404%, il peut passer à 14,80 si le PLF 2025 reprend les orientations du gouvernement Barnier.

2022	2023	2024	2025	2026
2 730 k€	3 003 k€	3 633 k€	2 600 k€	3 000 k€

2.4.3. Les dépenses réelles d'investissement : 46.3M€



Les dépenses réelles d'investissement concernent les travaux d'enfouissements des réseaux et d'éclairage public, les frais d'études, de logiciels, de matériels, de véhicules, le reversement aux communes des CEE collectés (subventions).

Elles comprennent également le dispositif des avances bâti et ENR et le remboursement du capital la dette.

Les programmes déjà lancés se traduisent financièrement dans les Autorisation de Programme et Crédits de Paiement. Ils permettent de régler les factures des chantiers de DCR et EP lancés les années précédentes mais également les avances accordées.

K€	Autorisation de Programme	Total CP 2023	Crédits de paiements 2024	Crédits de paiements 2025	Crédits de paiements 2026	Crédits de paiements 2027	Crédits de paiements 2028
AP/CP 2023-2026	34 700	16 000	11 300	3 300	4 100	0	0
AP/CP 2024-2027	23 300	0,00	6 400	11 100	3 200	2 600	0
AP/CP 2025-2028*	28 000	0,00	0 €	14 000	7 000	4 500	2 500
Dispositif avances AP/CP 2023-2027	8 100	0,00	800	3 000	2 500	1 800	
				31 400			

*AP qui sera ajustée en mars 2025 en fonction des orientations du DOB

Autre élément à prendre en compte dans la préparation du budget à venir : **les dépenses d'investissement issues du remboursement du capital de la dette contractée antérieurement (dette des emprunt + dette SYDER).**

2.5. Etat de la dette au 31 décembre 2024

2.5.1. Dette SIGERLy

	2022	2023	2024	2025
Emprunt réalisé Compte administratif	9 000 k€	16 000 k€	14 000 k€	23 000 k€ Prévisions
Remboursement des intérêts hors ICNE hors dette SYDER	1 542 k€	1 283 k€	1 893 k€	2 000 k€
Remboursement du capital	10 832 k€	10 605 k€	11 124 k€	10 655 k€
Encours de la dette (capital restant dû au 01/01/N)	77 022 k€	75 191 k€	80 586 k€	83 462 k€

Le syndicat recourt à des **prêts majoritairement sur une durée de 15 ans**. La typologie des emprunts souscrits présente un très faible risque puisque sur les **39** prêts en cours :

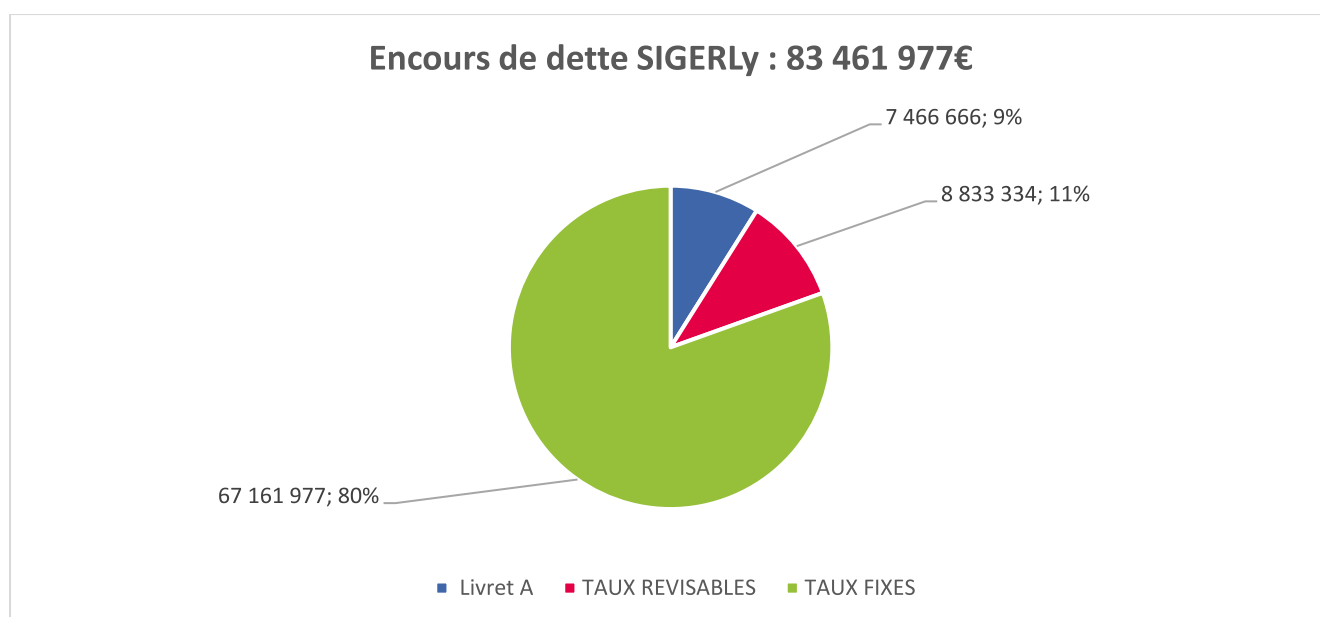
- **35** sont à **taux fixes** (de 0,37 % à 5,22 %),
- **3** autres sont à **taux variables** EURIBOR et un prêt est indexé sur le livret A.

Avec un encours de 83 461 977 € hors SYDER, **le ratio par habitants reste faible : 90 €/ habitant** mais doit être regardé globalement commune par commune.

Le taux moyen pondéré des emprunts (Tme) s'établit pour 2025 à **1,852 %**.



Le SIGERLy ajuste sa consultation bancaire au plus juste selon le taux d'avancement des travaux tout au long de l'année. Les 14 M€ de 2024 correspondent au prêt intracting de la Banque des territoires avec un taux fixe bonifié de 2%.



La dette SYDER (2017-2031) pèse sur les dépenses de la section de fonctionnement (chapitres 66), mais aussi en investissement (chap.16). Pour 2025, sera remboursé au SYDER 1 633 224 €. L'échéancier et la répartition (capital et intérêts) a été fixé par **arrêté préfectoral n°69-2017-03-27-007 du 27 mars 2017** et s'amortit durant 15 ans.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 5 227 711 €, ce qui globalement représente un encours total de la dette de 88 689 690 €.

À ce jour, la dette totale s'amortit jusqu'en 2038.

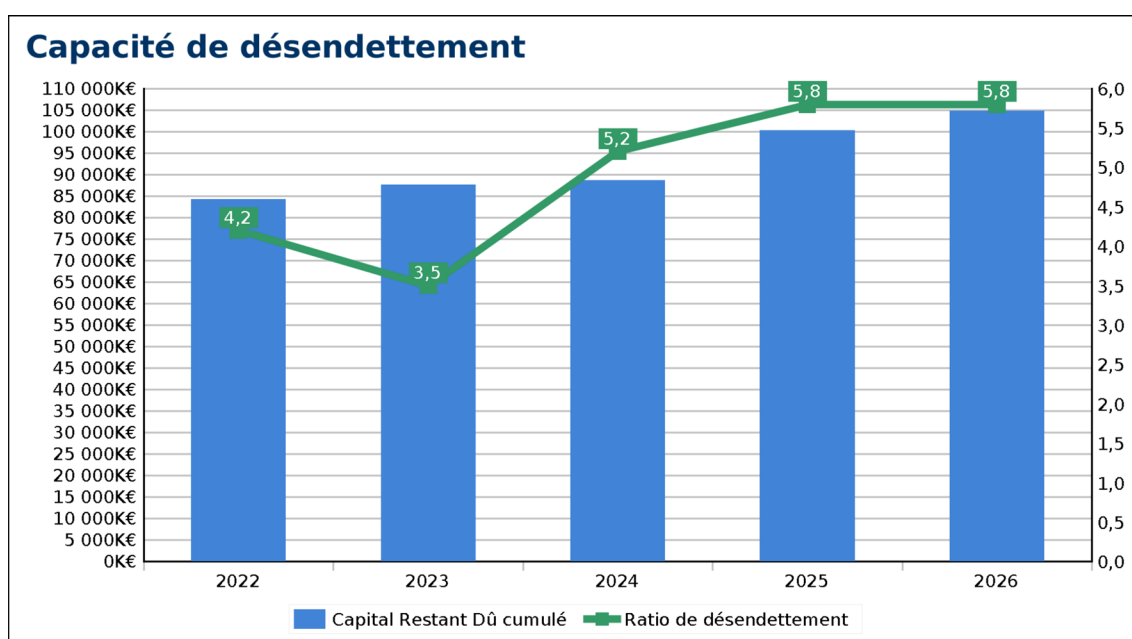
Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le **nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette** par mobilisation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

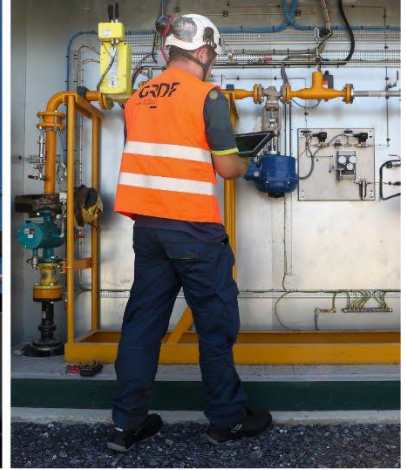
La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026
Ratio	4,2 ans	3,5 ans	5,2 ans	5,8 ans	5,8 ans

(Depuis 2019, le plafond national de la capacité de désendettement est fixé pour nous entre 11 et 13 ans)

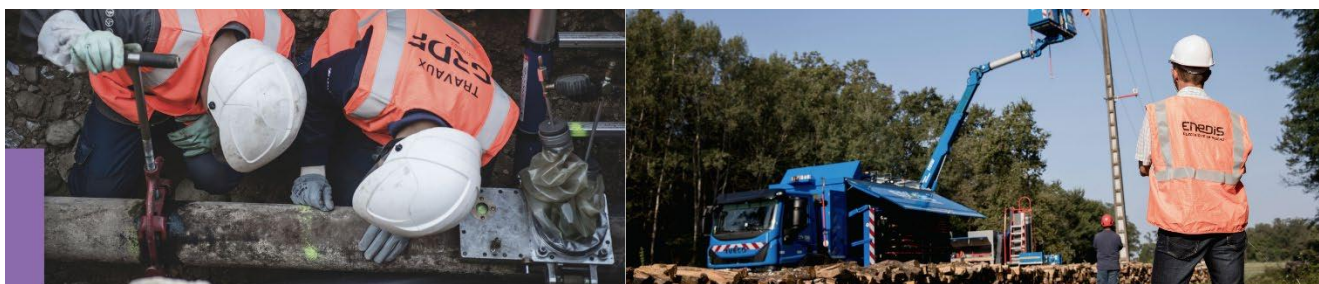


La présentation de la prospective, incluant une rétrospective donne à voir : **le modèle économique du SIGERly poussé à son maximum**, sa dynamique et la soutenabilité de ses investissements grâce à la mobilisation des équipes et la réactivité du circuit décisionnel.



Article 3

LES GRANDES ORIENTATIONS 2025 PAR AXES STRATÉGIQUES



3.1. Distribution publique d'électricité et de gaz

- 7 639 km de lignes électriques et 2 602 km de canalisations gaz
- 10 134 GWh d'énergie acheminée dont 54% de gaz
- 17 M€ de taxe sur l'électricité versée par la DGFIP
- Négociation, supervision des contrats de concessions ENEDIS & GRDF
- Contrôle de la qualité du service public
- Gestion des taxes – Accise et RODP Gaz
- Achats d'énergies

3.1.1. Contrats de concession

Le SIGERly est **propriétaire des réseaux** de distribution de gaz et d'électricité qui sont exploités par **GRDF** et **Enedis** au titre des **contrats de concessions**. Le produit des 4 redevances de concessions est estimées à **4,8 M€**, avec une légère baisse de 14% par rapport à 2024. L'exercice 2024 a été marqué par le recouvrement de la redevance R2 auprès d'ENEDIS en forte hausse (rattrapage des années précédentes et dynamique de travaux d'EP sur le territoire).

Type de redevances		2022	2023	2024	2025
R1 Gaz	Financement du contrôle de concession	683 k€	701 k€	691 k€	680 k€
R1 Électricité		468 k€	497 k€	509 k€	500 k€
R2 Électricité	Fonction des travaux DCR et d'EP	2 701 k€	3 670 k€	3 941 k€	3 200 k€
Art. 8	Travaux esthétiques & environnementaux	420 k€	420 k€	420 k€	420 k€
TOTAL		4 272 k€	5 288 k€	5 561 k€	4 800 k€



Le SIGERly poursuivra sa mission de **contrôle** de la bonne exécution des contrats de concession et de la qualité du service rendu avec **60 k€** dédiés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse des données de concession.

3.1.2. Gestion des taxes – Focus accise sur l'électricité

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la part communale de l'accise sur l'électricité (anciennement Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité – TCCFE) est directement versée par la DGFiP. Néanmoins, le SIGERly assure encore le contrôle et la collecte des montants dus par les fournisseurs au titre des exercices précédents (2021 et 2022).

Les services de l'État assurent le contrôle et le recouvrement auprès des fournisseurs. L'évolution des montants de cette part est indexée aux évolutions des consommations d'électricité et de l'inflation.

En l'état actuel des informations, les projections pour 2025 : en collecte **17 000 k€**, en reversements **16 830 k€**.

3.1.3. Développement des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides

Le SIGERly a pris la compétence pour l'entretien, l'exploitation et le développement de bornes de recharges pour les véhicules électriques avec :

- la reprise initiale en gestion directe de bornes installées par les communes (hors Métropole de Lyon),
- la réalisation d'un schéma directeur de développement pour les 8 communes hors Métropole de Lyon,
- l'attribution d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le déploiement de nouveaux équipements sur les 8 communes hors Métropole de Lyon, à la société IZIVIA.

Pour 2025, le SIGERly sera attentif au déploiement des 19 bornes sur ces nouvelles modalités

Les grandes projections financières concernant la distribution publique et la gestion d'énergies pour 2025

Dépenses	Fonctionnement	Investissement
	16 890 k€ <i>Contrôle de la bonne exécution des concessions / 60 k€</i> <i>Reversement de la TCCFE aux communes / 16 830 k€</i>	0 k€
Recettes	Fonctionnement	Investissement
	21 884 k€ <i>Adhésions groupement de commandes achat énergies / 54 k€</i> <i>Redevances liées aux appuis communs / 30 k€</i> <i>Redevances de concessions / 4 800 k€</i> <i>Perception de la TCCFE / 17 000 k€</i>	0 k€



3.2. Transition énergétique

- 64 communes adhérentes au CEP
- 2 300 bâtiments suivis énergétiquement soit 1,3 M de m²
- 50 GWh de CEE vendus en moyenne par an
- 45 contrats d'exploitation de chauffage / ventilation suivis
- 254 MWh d'énergie photovoltaïque produite, facturée en 2024, pour un montant de 111 k€
- **Sobriété énergétique** : optimiser les installations et les pratiques existantes.
- **Efficacité énergétique** : s'appuyer sur des contrats d'exploitation pertinents.
- **Performance énergétique** : accompagner les projets de rénovations de l'identification des priorités au suivi de la performance.
- **Recherche de financements** : AMI ACTEE, accompagnements fonds vert, valorisation des CEE.
- **Développement des EnR** : Gestion d'installations photovoltaïques, faisabilité technique et économique.



Projets 2025

- Inscrire la sobriété dans les pratiques et les usages avec un accompagnement à la maîtrise d'usage
- Renforcer l'expertise exploitation par des appuis externes ciblés sur les systèmes complexes (centres aquatiques, médiathèques par exemple)
- Cibler les sites les plus énergivores et proposer un parcours de rénovation énergétique et patrimoniale.
- Développement d'une ingénierie technique et financière à destination des communes, pour massifier le déploiement d'équipements photovoltaïques en autoconsommation individuelle et collective. **Le syndicat expérimentera cette démarche sur des projets pilotes**
- Avec une **continuité du dispositif BATy+**, c'est **3 M€ au total** qui seront versés aux communes en avances remboursables (offres BATy+ et PV).
- Lancement du projet européen ELENA qui vient soutenir la transition énergétique du territoire en apportant un soutien financier au SIGERly pour renforcer les équipes et réaliser des audits divers

3.2.1. Transition énergétique

En 2025, grâce au dispositif BATy+, le SIGERly renforce son accompagnement pour des travaux de rénovations énergétiques ambitieux, avec une AMO commissionnement et des avances remboursables pour les 6 projets sélectionnés en 2024 pour Communay/Vourles/Millery/Moins/Jonage/Fontaines St Martin) + 1 préBATY+ (Irigny).

La réalisation de nouveaux audits de bâtiments permettra de poursuivre le dispositif BATy+ avec la sélection de nouveaux projets en 2025.

Le syndicat poursuit la réalisation d'audits énergétiques en prévision de projets de rénovations énergétiques. Il monte en puissance sur l'élaboration des schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE) en préparation du prochain mandat. Dans le cadre du financement européen ELENA, des études d'opportunité pour des Contrats de Performance Énergétique (CPE) sont relancées pour les communes, en lien avec les rénovations énergétiques à conduire pour répondre aux objectifs du dispositif Eco-Energie-Tertiaire.

*Les grandes projections financières pour cet axe
Transition énergétique pour 2025 au budget principal*

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	<p>1 625 k€</p> <p><i>Etudes énergétiques / 600 k€</i></p> <p><i>Prestations d'AMO commissionnement (BATy+ et SOLy+) / 320 k€</i></p> <p><i>AMO exploitation / 100 k€</i></p> <p><i>Accompagnement sur étanchéité à l'air / 5 k€</i></p> <p><i>Reversement subventions aux communes / 600 k€</i> (ACTEE+ : MERISIER, PEUPLIER, SEQUOIA 2, SEQUOIA 3 et EFFACTE)</p>	<p>3 175 k€</p> <p><i>Reversement du produit des CEE aux communes / 175 k€</i></p> <p><i>Ingénierie technique et financière / 3 000 k€</i></p>
Recettes	<p>1 640 k€</p> <p><i>Subventions du programme ACTEE de la FNCCR (AMI CHENE 2) et ELENA pour des études et postes RH/ Banque des Territoires pour des SDIE, Prime Eco Chaleur, BAOBAP : 946 k€</i></p> <p><i>Tarifification CEP / 660 k€</i></p> <p><i>Ingénierie technique Baty+ / 29 k€</i></p> <p><i>Refacturation étanchéité à l'air / 5 k€</i></p>	<p>300 k€</p> <p><i>Vente des CEE / 300 k€</i></p>

3.2.2. Gestion des installations photovoltaïques (budget annexe en M4) :

Le SIGERly exploite directement 15 installations photovoltaïques depuis une quinzaine d'années, disposées sur les toits de certains bâtiments communaux des membres désireux d'expérimenter ce dispositif.

Nous avons envisagé d'intégrer ce budget au budget principal pour assurer plus facilement des travaux de rénovation. Cela n'a pas été possible car la récente législation fixe actuellement deux critères dans l'[arrêté](#) du 10 juillet 2024 relatif aux critères de l'article L.1412-1 du code général des collectivités territoriales pour les opérations d'autoconsommation collective, paru au Journal officiel du 17 juillet 2024.

Il précise que "pour l'application de l'alinéa 4 de l'article L. 1412-1 du code général des collectivités territoriales, le seuil de puissance est fixé à **1 MW cumulé par collectivité** pour les opérations d'autoconsommation collective au sens de l'article L.315-2 du code de l'énergie".

Aussi en 2025, les principales dépenses d'exploitation concernent la maintenance des installations (préventive et curative) et les contrôles réglementaires nécessaires, devraient avoisiner 35 000 €, ainsi que leurs assurances et divers abonnements (ENEDIS et logiciel de communication) estimés à 6 100 €.

En recettes, le SIGERly perçoit le produit de la vente d'électricité, estimé à 125 000 € pour 2025.

Côté investissement, 2025 prévoit la fin des chantiers de changement de panneaux (Bron et Vénissieux) et le rachat d'un onduleur, +42 310 €.

Concernant les travaux de remplacement des panneaux sur 1 site à Bron (GS Jean Moulin) et 1 site à Vénissieux (gymnase Jacques Anquetil), ils permettent de remettre en production ces centrales après leur arrêt par sécurité en 2022, c'est ainsi que les recettes vont augmenter en 2025 par rapport à 2024.

Focus dette et emprunts de ce budget annexe

4 emprunts en cours comme suit :

👉 3 emprunts à taux fixes pour un montant total de 345 k € de durées de 20 ans (périodes 2009-2038).

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 138 k€

Les taux s'échelonnent entre 1,07 % et 3,61 %.

➕ Un quatrième emprunt de 658 k€ a été réalisé en 2011 et se clôture en mars 2025, il a été transféré au budget principal. Le capital total restant dû au 1^{er} janvier 2025 est de 24 k€.

Le budget principal supporte les remboursements d'échéances, qui s'élèvent pour 2025 à 478,19 € d'intérêts.

L'encours total de dette du budget annexe PV est de 161 926,80 € au 31 décembre 2024.

Les grandes projections financières pour les Installations photovoltaïques pour 2025 au budget annexe

	Exploitation	Investissement
Dépenses	144 k€ <i>Maintenance, contrôles, assurances / frais de personnels / 46,6 k€ Dotations amortissements, divers / 93,6 k€ Intérêts des Emprunts / 3,6 k€</i>	191 k€ <i>Petits travaux / 154,7 k€ (dont RAR 2024) Remboursement capital / 18,8 k€ Amortissements / 17,50 k€</i>
Recettes	144 k€ <i>Vente électricité / 120 k€ Amortissements et résultats / 23 750 €</i>	191 k€ <i>Amortissements et résultats / 191 k€</i>



3.3. Éclairage public et Dissimulation Coordonnée des Réseaux

Eclairage public (EP)

- 21 (+4 par rapport à 2023) communes pratiquent l'extinction nocturne, dont 10 (+3 par rapport à 2023) en extinction totale
- 53 communes adhérentes à l'EP + 1 en 2025
- 78 514 points lumineux (31/12/24) & 2 700 kms de voies éclairées

➤ EP : conseils, travaux, exploitation & mises en lumière

Dissimulation des réseaux (DCR)

- 93,2 % du réseau HTA et 77,9 % du BT sont souterrains
- 66 communes pour la compétence dissimulation
- 53 nouveaux projets de chantiers de dissimulation en 2025

➤ DCR : maîtrise d'ouvrage & coordination avec les autres réseaux télécom et éclairage public

3.3.1. Fonctionnement

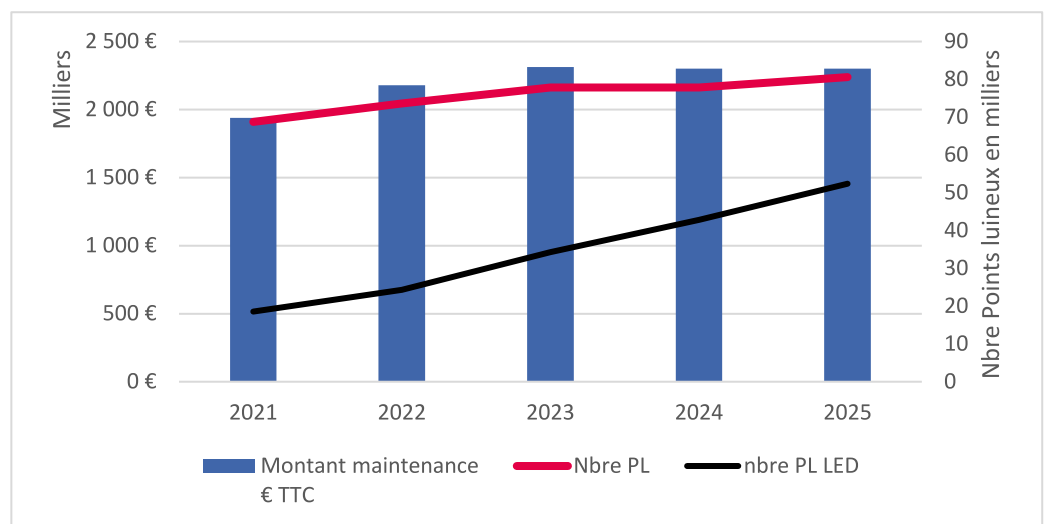


2025 sera marquée par l'adhésion a minima de 1 nouvelle commune à la compétence Éclairage public : **Bron**.

La projection 2025 en matière de dépenses de fonctionnement en légère baisse, s'établit à 9 000 k€.

Le géo référencement des réseaux se poursuit, avec un nouveau marché économiquement plus performant.

Un prévisionnel de commande de 150 k€ est envisagée en 2025. Les charges de maintenance forfaitaire resteront stables à 2 300 k€ dans un contexte de forte inflation entre 2021 et 2024 à près de 9,5 %.



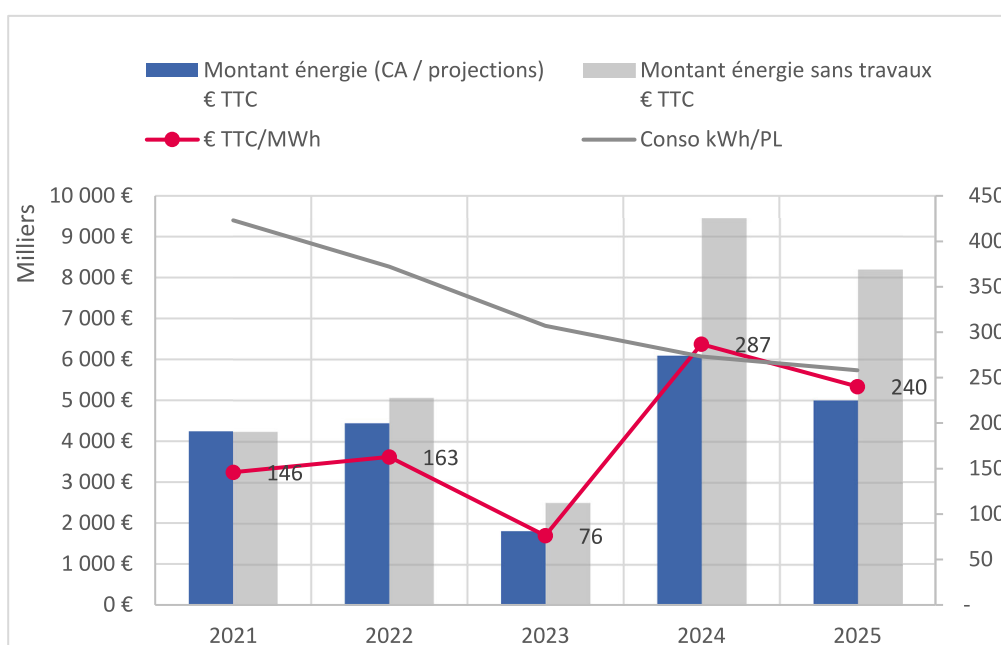
Cette stabilité est portée par :

- Des charges moins importantes pour la maintenance forfaitaire des Points Lumineux équipés de LED et une accélération du taux de LED du parc (51 % à fin 2024 contre 27 % en 2021).
- La mise en œuvre de nouveaux contrats d'exploitation et de maintenance à l'été 2024.

Les charges liées aux Achats d'énergie devraient s'établir à 5 800 k€ en 2025 :

- Effet volume : le nombre de points lumineux géré par le SIGERLy et les consommations attachées ont augmenté de 17 % entre 2021 et 2025 avec l'intégration de 8 communes,
- Effet performance : la consommation moyenne au point lumineux a baissé de 39% entre 2021 et 2025,
- Effet prix : les prix unitaires ont connu une forte volatilité entre 2021 et 2024 et de fortes incertitudes quant aux évolutions des taxes (accise) et des charges de distribution (TURPE – ENEDIS) restent pour 2025.

7 600 k€ d'achat d'énergie auront été économisés entre 2022 et 2025 par les efforts portés par les pratiques (extinction et abaissement) et par les investissements dans la modernisation du parc en LED.



Éclairage public	2022 (CA)	2023 (CA)	BP 2024	Atterrissage CA 2024	Prévisions 2025
Achat d'énergie	4 455 k€	1 821 k€	7 700 k€	6 154 k€	5 800 k€
Maintenance forfaitaire	2 180 k€	2 313 k€	2 500 k€	2 251 k€	2 300 k€
Prestations supplémentaires (pose / dépose illuminations +sinistre, vandalisme etc...)	347 k€	876 k€	748 k€	805 k€	785 k€
Mise à jour de la cartographie (état des lieux du patrimoine dans le SIG)	0 €	12 k€	17 k€	17 k€	0 €
Géo référencement	478 k€	96 k€	150 k€	8 k€	150 k€
Total	7 460 k€	5 118 k€	11 115 k€	9 235 k€	9 035 k€
Variation n/n+1	+5,3 %	-31%		+80%	-2%

3.3.2. Investissement

Une programmation pluriannuelle prévisionnelle de 28 M€ pour 2025 et facturation prévisionnelle de 14 M€ qui s'ajoute aux programmations antérieures dont les CP seront de 28,4 M€.

Dissimulations coordonnées des réseaux (DCR) :

Le SIGERly poursuit son action en matière d'enfouissement des réseaux en cohérence et en lien notamment avec les interventions de la Métropole de Lyon, des Communautés de Communes et du Sytral en affectant **la majorité de l'AP 2025 sur ces chantiers.**



Éclairage Public : deux types de programmations sont identifiées :

- 37 tranches de modernisation et d'amélioration du parc (passage en LED notamment)
Ces travaux visent à améliorer la performance énergétique, la performance photométrique de l'éclairage public avec une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité attachés à l'éclairage public.
- 52 projets d'amélioration du cadre de vie et d'amélioration du parc
- Une enveloppe spécifique mobilisés pour l'accompagnement des petites opérations (déplacement de mâts, rénovation ponctuelle)



Focus : un pilotage dynamique et agile des projets d'investissements

Dans un processus d'amélioration continue et afin de répondre aux besoins des communes et aux aléas exogènes au SIGERly quant à d'éventuelles modifications des temporalités des projets, le budget 2025 est marqué par :

- Le recensement des besoins et des projets exprimés par les communes (entre juin et octobre 2024) ;
- Les chiffrages en interne de plus de 247 projets (entre septembre et décembre 2024) ;
- L'identification en permanence des contraintes extérieures aux communes et l'objectivation des temporalités (pour les travaux de DCR)

👉 Projets EP-DCR

	CA 2022	CA 2023	BP 2024 (hors RAR)	Hypothèse CP 2025 (hors RAR)
Éclairage public	8 161 k€	14 953 k€	14 465 k€	13 800 k€
SDAL			60 k€	125 k€
Dissimulation de réseaux	20 224 k€	13 536 k€	15 600 k€	16 300 k€
Total	28 385 k€	28 489 k€	30 085 k€	30 225 k€
Évolution	+731 k€	+104 k€		+140 k€
	+3 %	+0,37 %		+0,46 %

Les grandes projections financières EP / DCR pour 2025

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	<p>9 535 k€</p> <p><i>Matériel réseaux télécom (câbles Orange... / 500 k€</i> <i>Achat d'électricité / 5 800 k€</i> <i>Géo référencement / 150 k€</i> <i>Maintenance du parc EP /</i> <i>3 085 k€</i></p>	<p>30 225 k€</p> <p>Travaux <i>Travaux EP / 13 800 k€</i> <i>SDAL / 125 k€</i> <i>Travaux DCR / 16 300 k€</i></p>
Recettes	<p>28 380 k€</p> <p><i>Contributions 28 300 k€</i> <i>Redevance occupation des domaines 80 k€</i></p>	<p>3 600 k€</p> <p><i>TVA Enedis / 1 000 k€</i> <i>FCTVA / 2 600 k€</i></p>



3.4. Les ressources et les services « support »

3.4.1. Les ressources humaines

➤ Accompagner les services dans leur fonctionnement

- Recruter sur les métiers de niche
- Renforcer l'attractivité du syndicat

➤ Accompagner les services dans les évolutions

- Répondre aux enjeux de la transition énergétique et numérique
- Conduire le changement de pratiques, d'organisation etc...

➤ Une politique RH ambitieuse au service des communes membres

- Offrir une ingénierie solide
- Leur apporter expertise et conseil
- Anticipation des enjeux de la transition énergétique
- Faire preuve d'innovation
- Économie d'échelle – principe fondateur de la mutualisation

EFFECTIFS AU 31/12/2024

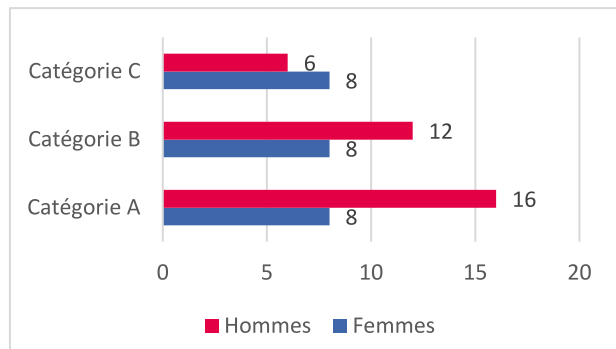
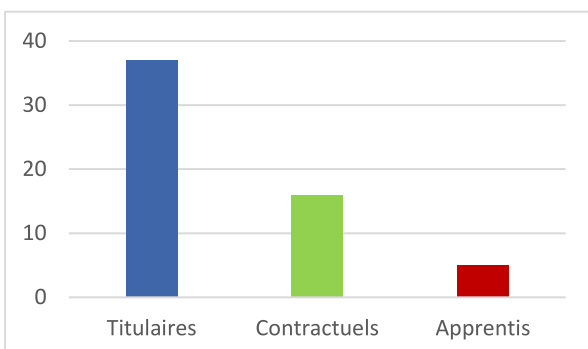
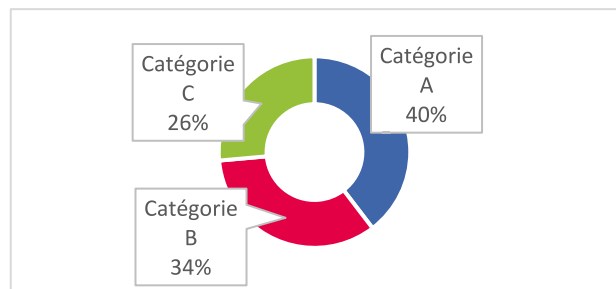
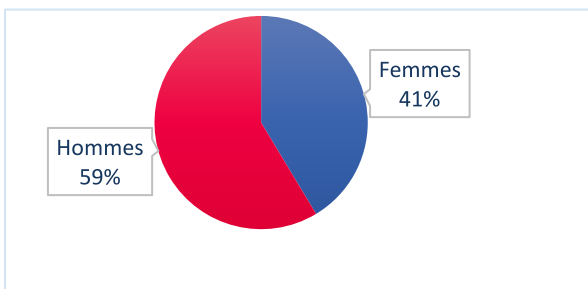
58 agents (dont 5 apprentis)

24 femmes / 34 hommes

Moyenne d'âge : 40,5 ans

21 Catégorie A / 18 Catégorie B / 14 Catégorie C

37 titulaires / 16 contractuels / 5 apprentis



Absentéisme (maladie ordinaire)

L'absentéisme est faible, avec un taux de 2,99 %. Il est en dessous de la moyenne nationale (4,52 % en 2022). À noter, au SIGERly, il s'agit davantage d'une multiplicité des arrêts de courte durée inférieurs à 12 jours.

Formations

Les agent.e.s ont **réalisé 296 jours de formation en 2024, soit en moyenne 5 jours par agent.**

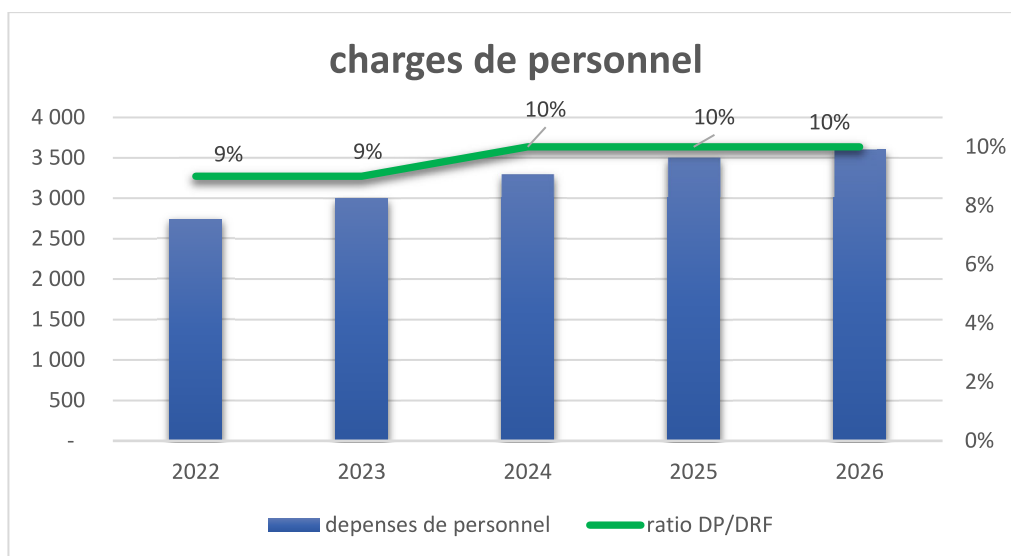
Le SIGERly cotise au CNFPT, organisme de formation dédié aux agents de la FPT, à hauteur de 0,90 % du traitement pour les fonctionnaires et les contractuels et à hauteur de 0,10 % pour la formation des apprentis, soit **16 k€ pour 2024**



Toutefois, en raison de la spécialité des métiers du SIGERly et de la volonté d'accompagner les agents dans la recherche et la montée en expertise, pour les formations qui n'existent pas au CNFPT, le SIGERly fait appel à d'autres organismes de formation spécialisés comme la FNCCR, AMORCE, VAD, etc..., soit **une enveloppe de 33 k€**. Cette enveloppe a également financé des formations en intra pour accompagner les changements organisationnels (le travail sur la ligne managériale par la révision du processus d'évaluation) ainsi que les évolutions numériques telles que l'IA.

Le budget 2025 s'inscrit dans la même logique de maîtrise des coûts et de respect des valeurs du syndicat en faisant autant que possible aux partenaires du territoire lyonnais ou régional, toujours selon les principes du plan d'administration décliné en projets de service.

Évolution de la masse salariale



att : les titres restaurant sont comptabilisés dans cette dépense sans prendre en compte le remboursement des agents ex 55 k€uros en 2024

Les charges du personnel de l'année 2024 ont été inférieures au montant prévisionnel. Deux raisons principales à cela : l'effet de Noria et une volonté de maîtrise du budget se traduisant par un pilotage plus resserré de ces dépenses.

En effet, les réorganisations, les vacances de postes liées au processus de recrutement ont contribué à contenir l'évolution de la masse salariale réelle.

Ainsi, en 2024, une culture financière de contrôle de gestion a été initiée à l'échelle du syndicat pour une meilleure maîtrise des coûts et une logique de projection pluriannuelle avec la volonté de stabiliser les charges de personnels à développement constant.

Le prévisionnel 2025 a été estimé avec une création de poste au SAJ en lien avec le projet ELENA et à effectif complet, condition nécessaire à la qualité du service attendue par les adhérents. Elle tient compte également des évolutions statutaires réglementaires ainsi que de la volonté qu'a le syndicat de continuer à s'investir dans l'accompagnement et la formation des personnes en reconversion professionnelle. Enfin, il est prévu une enveloppe budgétaire pour pallier les éventuelles absences et l'estimation tient compte de **l'évolution des prestations sociales** dans le cadre de la nouvelle prévoyance. Enfin, en 2025, un départ en retraite est prévu au cours du 1^{er} trimestre 2025 qui **ne sera pas remplacé**.



Il est important de souligner que, grâce aux différents subventions obtenues sur la partie RH, le **SIGERly devrait percevoir au total 503 k€** qui contribueront au financement partiel de 21 emplois. Le projet ELENA seul finance à 90% 8 emplois dont la création de poste au service juridique et marché citée plus haut).

3.4.2. Systèmes d'information



- Adapter l'environnement de travail et les outils aux enjeux de demain
- Déployer de nouveaux services pour nos adhérents, partenaires, prestataires et pour les usagers (extranet, signalement des pannes etc.)
- Cartographier nos réseaux (PCRS, plans, référencement armoires et poteaux)

Système d'information : 60 serveurs virtualisés / 55 postes informatiques

En 2025, le SIGERly poursuit sa politique de dématérialisation et d'acquisition de solutions expertes de gestion informatique des données. Mise en place d'une nouvelle solution de gestion financière répondant aux enjeux du SIGERly, déploiement d'une GED, et mise en place d'un SME (système de management de l'énergie) pour assurer le suivi énergétique de nos adhérents.

Une cartographie de la data va être réalisée, afin d'élaborer un plan stratégique autour de cette thématique.

Enfin, le SIGERly va poursuivre sa démarche d'achat responsable et durable de ses équipements informatiques (allongement de la durée de vie des équipements, achat de matériel reconditionnés).

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	124 k€ <i>Maintenance, petit équipement, copieurs /</i> 72 k€ <i>Frais de télécom /</i> 20 k€ <i>Prestation de service /</i> 8 k€ <i>Droit et utilisation en nuage /</i> 24 k€	275 k€ <i>Logiciels (logiciel gestion financière</i> <i>+GED+SME) /</i> 255 k€ <i>Matériel /</i> 6 k€ <i>PCRS /</i> 14 k€

3.4.3. Moyens généraux et communication

MOYENS GÉNÉRAUX

La partie investissement concerne l'évolution du **parc de véhicules**, à fin 2024 il se compose de 15 véhicules dont 6 électriques en complément des modes doux de transport privilégiés par les équipes. Il est prévu de continuer à remplacer 2 véhicules thermiques par de l'électrique. Le montant de cession est, quant à lui, estimé à 8 000 euros en 2025.

La politique d'achat des **produits alimentaires** a été revue pour, à la fois, maîtriser les coûts et mettre en œuvre les principes du SPASER.

MOYENS GÉNÉRAUX	Investissement
Dépenses	42 k€ <i>Achat de véhicules thermiques /40 k€</i> <i>Mobilier : 1,5 k€</i>
Recettes	8 k€ <i>Cession des véhicules</i>

COMMUNICATION



Le SIGERly poursuivra en 2025 ses efforts pour une meilleure **identification** de son rôle et de son positionnement par ses partenaires et le grand public afin de valoriser ses **expertises** et développer la communication autour des thématiques **Énergies**, de la **transition écologique** et de **la sobriété**.

Il mettra l'accent sur **l'accès à l'information d'un point de vue pédagogique** en la renforçant particulièrement pour les délégués et les adhérents (nouvel extranet IDYIE, newsletter trimestrielle, décryptages, kit ressources du délégué, replays...)

À noter cette année, le SIGERly fêtera ses 90 ans. Une communication dédiée, ponctuée de temps forts, sera déployée tout au long de l'année.

À part ce temps particuliers qui nécessite un budget spécifique, l'ensemble des autres missions sera réduit afin de respecter le cadrage budgétaire.

Principaux objectifs 2025

Communication digitale

- Poursuivre le développement de la présence du SIGERLy sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook)
- **Alimenter et poursuivre le déploiement d'IDYIE** : une plateforme d'information à destination des communes adhérentes et agents du SIGERLy mis en service début 2024



Poursuivre le développement de la communication interne dans une démarche RSE (accueil nouveaux arrivants, cohésion d'équipe, valeurs communes...)

Accès vers une communication plus pédagogique auprès des adhérents et élargir au grand public

- Mise en circulation d'expositions
- Participation à des salons
- Création d'événements thématiques (mardi visite, matinales...)

Partenariat

- Participation aux Journées du patrimoine 2025

Célébrer les 90 ans du SIGERLy

Le syndicat est une entité ancrée dans le paysage énergétique et institutionnel local, qui a su s'adapter aux enjeux énergétiques et climatiques, se moderniser au fil des décennies pour accompagner aux mieux les communes et répondre [voire anticiper] à leurs besoins.

Communication	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	75 k€ <i>Création Graphique, impressions / 7 k€</i> <i>Prestations de services / 15 k€</i> <i>Événementiel interne externe (Frais de traiteurs, vœux, matinales, 90 ans du SIGERLy, journée du patrimoine, salons .../ 53 k€</i>	0 k€